

L'Assurance Prévoyance Mutumutu et Le Programme de Récompense Montres

Conditions générales

Le Programme de Récompense Montres (ci-après "le Programme") est organisé par Mutumutu S.A.S., dont le siège social se situe au 14 rue Beffroy 92200 Neuilly-sur-Seine, enregistrée sous le numéro SIRET 893552463 auprès du RCS de Nanterre, et sous le numéro d'agrément ORIAS 21002650 en tant que courtier en assurance et en réassurance. Mutumutu est le distributeur de l'assurance prévoyance Mutumutu (ci-après "nous" ou "**Mutumutu**").

L'assureur est Oradéa Vie, Société anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est à Paris-La-Défense Cedex (92 919) – Tour D2 – 17 Bis place des Reflets et inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 430 435 669.(ci-après "**l'Assureur**")

Conditions d'obtention de la Récompense

Nous octroyons chaque client d'une Récompense dans le cadre de l'Assurance Prévoyance Mutumutu (ci-après dénommé "**le Contrat**") d'un bon d'un montant de 200 (deux cents) euros afin d'acheter une montre connectée, un bracelet fitness ou des vêtements et de l'équipement sportifs (ci-après désigné "**la Récompense**") dans notre e-shop partenaire: Décathlon - au choix du client, à condition que ce dernier réponde aux critères suivants:

- a) Avoir souscrit à l'assurance prévoyance Mutumutu
- b) Avoir complété le challenge sportif entre le premier premier jour de souscription et dans les 4 semaines suivant cette souscription, et obtenu 100 points/semaine soit 400 points au total à travers l'application Mutumutu
- c) Partager sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) une photo pendant l'une des activités avec le hashtag #mutumutucadeau et en taguant le compte instagram ou facebook de Mutumutu (mutumutu.fr)

Avant tout envoi de la Récompense, nous vérifions l'éligibilité du client en s'assurant que les conditions énumérées au a), b) et c) ont bien été réalisées. La Récompense sera expédiée, au plus tôt, la 4e semaine suivant la souscription.

Conditions spéciales pour les clients souscrivant avant le 31 décembre 2021 (ci-après "**Early Birds**")

L'application Mutumutu n'étant pas disponible au lancement du Programme et ce, pendant les mois d'octobre à décembre 2021, les premiers souscripteurs souhaitant participer doivent observer des conditions spéciales, lesquelles s'appliquent en lieu et place de celles énumérées plus haut, à savoir :

- a) Avoir souscrit à l'Assurance Prévoyance Mutumutu

- b) Payer à temps les trois premières primes du contrat
- c) Partager sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram par exemple) une photo pendant l'une des activités avec le hashtag #mutumuturespect et en taguant le compte de Mutumutu (mutumutu.fr)

Avant tout envoi de la Récompense, nous vérifions l'éligibilité du client en s'assurant que les conditions énumérées au a), b) et c) ont bien été réalisées. La Récompense sera expédiée, au plus tôt, le 3e mois suivant la souscription.

Récupérer la Récompense

Tant dans le cadre des Early Birds que des clients ayant souscrit après le 1er janvier 2021, après avoir vérifié l'éligibilité, le client est contacté par téléphone et invité à choisir sa Récompense.

Pour les clients qui choisissent un bon pour l'achat d'une montre connectée comme Récompense, nous recommandons de choisir un appareil qui assurera une synchronisation optimale avec l'application Mutumutu et qui permettra au client d'obtenir les 30% sur sa prime avec le programme de Récompense Mutumutu.

La Récompense sera envoyée à l'adresse e-mail du client au plus tard dans les 3 mois suivants la prise de contact téléphonique annonçant l'obtention de la Récompense ainsi que la présentation des différentes options. Dans l'éventualité où la Récompense ne peut pas être délivrée à l'adresse email spécifiée dans le contrat par le client, son droit à l'obtention de la Récompense cesse.

Conditions de remboursement

Dans l'éventualité où le client a accepté la Récompense mais ne paie pas les 60 primes dans les délais et en totalité (soit en raison d'une résiliation anticipée du contrat, soit en raison du non paiement de la prime), ou ne respecte pas les conditions d'octroi de la Récompense, nous sommes en droit de demander au client un remboursement de tout ou partie de la Récompense. Le remboursement correspond à la valeur de la Récompense, laquelle est de 200 (deux cents) euros, le cas échéant, minorée de 40 euros tous les 12 mois.

Par exemple, si le client reçoit sa Récompense de 200€ en février 2021, et qu'après 3 ans (36 mois) il résilie sa police d'assurance (février 2024), il devra retourner 80€ à Mutumutu.

Durée du contrat (en mois)	1-11	12-23	24-35	36-47	48-59
Montant rétribué	200€	160€	120€	80€	40€

Nous nous réservons le droit de remplacer ladite Récompense par un avantage similaire d'une valeur correspondante et de modifier les conditions de sa livraison dans le cas où la Récompense ne serait pas livrée par le fournisseur afin que nous puissions la livrer au client conformément aux présentes règles. Le client ne peut pas réclamer une Récompense différente de celle qui lui sera remise. La valeur de la Récompense ne peut pas être payée alternativement en espèces ou en toute autre prestation, ni être exécutée en justice. Nous nous réservons le droit de mettre fin au Programme à tout moment.

Traitement des données personnelles dans le cadre du Programme

Conformément à l'art. 1 lettre f) du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46 / CE (Règlement général sur la protection des données) (ci-après dénommé "RGPD"), nous traiterons les données personnelles des clients afin de contrôler le déroulement et d'évaluer le respect des conditions de l'événement et de la livraison de la Récompense au client.

Le responsable de traitement est Mutumutu S.A.S, dont le siège social se situe au 14 rue Beffroy 92200 Neuilly-sur-Seine, enregistrée sous le numéro SIRET 893552463 auprès du RCS de Nanterre, et sous le numéro d'agrément ORIAS 21002650 en tant que courtier en assurance et en réassurance..

Le traitement de ces données personnelles est basé sur les dispositions de l'article 6 f) du RGPD, à savoir l'intérêt légitime.

Dans ce cadre, les données suivantes sont collectées et traitées:

- **Données d'identification** : Nom et prénom, adresse e-mail et numéro de téléphone,
- **Nombre de points cumulés** par semaine (à l'exception des Early Birds),
- **Récompense** : type de récompense choisie, type de récompense envoyée, statut d'envoi de la récompense

Ces données agrégées sont collectées depuis l'application Mutumutu et transférées avec accord de l'Assureur à Mutumutu dans le cadre du présent traitement.

Les données personnelles sont conservées pour une durée maximale de 60 mois (5 ans) en base active, sauf résiliation contractuelle anticipée, puis archivées pendant 5 ans afin de respecter les délais légaux de prescription applicables. Les données sont par la suite anonymisées.

Vous pouvez exercer les droits suivants à tout moment au cours du traitement de vos données personnelles:

- Droit d'accès
- Droit de rectification
- Droit de suppression

- Droit à la limitation du traitement
- Droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle
- Droit d'opposition au traitement des données personnelles

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles et sur vos droits relatifs aux données personnelles sur la page <https://mutumutu.fr/donnees-personnelles>.

Vous pouvez également contacter notre responsable de traitement à l'adresse data@mutumutu.fr.

Les conditions énumérées dans ce document sont valides et effectives à partir du 10.11.2021.

Restons en contact

Si vous avez des questions à propos de votre contrat d'assurance, contactez-nous directement du lundi au vendredi de 9h à 17h, aux coordonnées suivantes

- Par téléphone au 08 05 32 10 78 (numéro gratuit)
- Par e-mail à hello@mutumutu.fr
- Via le tchat sur notre site mutumutu.fr

Nous sommes également présents sur les réseaux sociaux :

- Facebook : www.facebook.com/mutumutu.fr
- Instagram : www.instagram.com/mutumutu.fr/
- LinkedIn : www.linkedin.com/company/mutumutu-fr/

Mutumutu S.A.S, dont le siège social se situe au 14 rue Beffroy 92200 Neuilly-sur-Seine, enregistrée sous le numéro SIRET 893552463 auprès du RCS de Nanterre, et le numéro d'agrément ORIAS 21002650 en tant que courtier en assurance et en réassurance, distribuant le produit d'assurance prévoyance d'Oradéa Vie Société anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est à Paris-La-Défense Cedex (92 919) – Tour D2 – 17 Bis place des Reflets et inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 430 435 669